

**Responsable UE**  
Catherine Gulpen

**Président de jury**  
Roland Decaudin

**Secrétaire de jury**  
Laurence Bourgeois

**Contact**  
service.etudiants@saint-luc.be  
+32 4 341 81 33

**Bloc 3 • Cycle 1 • Niveau 6 du CFC**

UE donnée en Français • Obligatoire • Second quadrimestre  
4 crédits • 80 points • 60 heures

**Activité.s d'apprentissage****A3430 - Techniques et technologies - construction théorie**

4 crédits • 80 points • 60 heures • Gulpen Catherine

**Acquis d'apprentissage**

Au terme de cette UE, l'étudiant est capable de :

- Représenter les installations techniques liées au projet d'architecture d'intérieur à l'aide de schémas et de plans techniques

Au terme du cours de **construction**, l'étudiant est capable de :

- Expliquer les concepts théoriques liés au confort hygrothermique et aux équipements du bâtiment
- Respecter la réglementation thermique lors de la réalisation d'un projet d'architecture d'intérieur
- Intégrer dans un projet les aspects dynamiques liés au bâtiment, au contexte environnemental et au comportement des occupants
- Choisir, dans le cadre d'un projet d'architecture d'intérieur, les équipements techniques en établissant des schémas de principe

**Calcul de la note de l'unité d'enseignement**

Cette unité d'enseignement étant composée d'une seule activité, la note finale correspond au résultat obtenu pour le cours.

**Compétences**

Cette unité contribue à notre profil d'enseignement en participant au développement des compétences suivantes:

C5 de notre référentiel interne.

# Activités d'apprentissage - Description

---

## - Techniques et technologies - construction théorie Gulpen Catherine

### Objectifs

---

L'objectif général du cours de construction est que l'étudiant maîtrise les concepts théoriques et pratiques permettant d'assurer le confort et la performance énergétique des bâtiments. Le cours tente aussi d'intégrer la problématique technique comme moteur de créativité dans un projet.

Au terme du cours, les étudiants devront être capables de prendre en compte et d'intégrer dans leur projet les contraintes techniques liées au confort des occupants et à la consommation énergétique du bâtiment.

### Contenu

---

La thermique du bâtiment :

- Notions juridiques
- Introduction à la performance thermique du bâtiment
- Notions de base en physique du bâtiment
- La performance de l'enveloppe
- Isolation thermique
- Ventilation
- Conception bioclimatique
- Chauffage
- Eau chaude sanitaire

### Méthode d'enseignement et d'apprentissage

---

- Présentations thématiques par le professeur,
- Application
- Mise en application des connaissances et des notions théoriques dans le cadre d'un projet de groupe.

### Mode d'évaluation pratiqué

---

- **Examen écrit** : partie individuelle 40% de la note.
- **Travail de groupe**: document à rendre (plan, dossier technique et d'analyse) + présentation commune. 60% de la note.

Pour la seconde session, il faut améliorer le travail et repasser un examen écrit. C'est la même pondération que pour la première session mais le travail peut être individuel.

#### CRITERES D'EVALUATION

- Qualité des documents présentés,
- Qualité de la présentation orale et de l'argumentation des choix,
- Pertinence des techniques utilisées dans le projet.

## **Support de cours**

---

Support de cours : vous pouvez vérifier si un support de cours est requis pour ce cours sur MyIntranet > mes études > mes cours